

Le 4 juillet 2023

Objet : déclaration des revenus des PAMC

Madame la directrice, Monsieur,

Nous revenons vers vous suite à nos échanges du 02/05/2023 sur la complexité du volet social de la déclaration 2042.

Vous remerciant, d'abord, pour la qualité de notre dialogue, nous vous re-contactons aujourd'hui, au sujet des déclarations tardives ou rectificatives réalisées sur www.urssaf.fr.

En effet, le nouveau volet social de la 2042, ses cases et ses références (DSGA, DSAS, DSCS, DSCA, DSEA...) ne semblent pas repris par le service de déclaration présent sur www.urssaf.fr où semblent perdurer les anciennes cases et références de la DS PAMC (J, K, L, O, W...). Du coup, les déclarants vont devoir faire face à une nouvelle complexité : se confronter à une déclaration différente puisqu'il n'y a pas de correspondance exhaustive entre les cases du nouveau volet social de la 2042 et de l'ancienne DS PAMC.

D'où une question : les déclarants déposant une déclaration rectificative seront-ils, alors, en mesure, de s'y retrouver ? Et ce d'autant plus que les diverses aides (notices, guides, calculateurs...) proposées par les Associations de gestion agréées, les experts-comptables, les conseils... se sont mis à jour avec la nouvelle déclaration et elles ne correspondront plus ?

Enfin, nous souhaitons également vous alerter sur un autre problème, rencontré alors que nous étions connectés sur le compte d'un déclarant le 27/06/2023. En cliquant sur « Déclarer les revenus (DS PAMC) » était inscrit : « La saisie et la transmission d'une déclaration sociale tardive ou rectificative est possible jusqu'au 30/11/2023 ». Ensuite, sans aucune autre action de notre part, est apparue (en revenant à l'accueil) une déclaration « Enregistrée le 27/06/2023 mais non signée ». Et enfin, toujours sans action, la déclaration est même apparue « signée ». Le bouton « Consulter ma déclaration » renvoyait, quant à lui, vers des revenus incohérents qui changeaient à chaque consultation (voir PJ et horodatage en bas des pages). Le module semble ce jour désactivé. Mais nous voudrions être sûrs de ce fait...

Nous tenant à votre entière disposition pour échanger sur ces nouveaux sujets, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Benjamin PALAU
Directeur

